

Conditions générales d'hébergement



PREAMBULE

Nous tenons avant tout à vous remercier pour votre confiance en nous confiant la gestion de l'hébergement de votre site Internet. Nos formules d'hébergement (contrats annuels) ont été conçues pour vous décharger des tâches liées à l'hébergement de votre site internet afin de vous permettre de vous concentrer sur vos activités principales. Durant toute la durée de votre abonnement, nous nous efforcerons de répondre à vos attentes dans des délais rapides afin de maintenir le service de manière optimale. A cet effet, toutes nos formules d'hébergement (Flash, Optima, Supra, Ultra) sont dimensionnées pour les besoins de chaque client. En effet, pour Performances Sàrl, c'est le service qui doit faire la différence. C'est pour cela que chacune de nos offres comprend automatiquement des heures à votre disposition pour toute assistance dans le cadre desdites prestations d'hébergement. Nous disposons de plusieurs serveurs positionnés dans des salles d'hébergement équipées avec une installation haut de gamme et de dernière génération. Afin de garantir la fiabilité et la sécurité nécessaires à l'hébergement de votre site, nos équipements sont redondés et conformes aux règles les plus strictes en matière de sécurité.

ARTICLE 1

VALIDITE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

Par l'acceptation de notre offre d'hébergement indiquée sur ce document, vous acceptez les présentes conditions générales ainsi que le nom de domaine tel qu'indiqué en tête de ce document qui constitue la confirmation définitive et ferme d'abonnement.

ARTICLE 2

DUREE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

L'abonnement d'hébergement est conclu pour une durée minimum de 12 mois, renouvelable tacitement d'année en année sauf résiliation écrite par voie recommandée avec préavis de 3 mois pour une échéance.

ARTICLE 3

FRAIS DE LOCATION ET DE GESTION DE VOTRE NOM DE DOMAINE

Les frais annuels de location et de gestion du nom de domaine ne sont pas compris dans nos coûts d'hébergement. Par exemple, dans le cas d'un domaine en .ch, les frais relatifs au nom de domaine peuvent être facturés directement par l'organisme compétent, à savoir Switch AG à Zürich ou tout autre organisme compétent en la matière pour les autres extensions. Néanmoins, Performances Sàrl vous propose également des contrats de gestion de domaines à votre demande. Ces derniers incluent la location du nom de domaine ainsi que sa gestion à un prix défini selon la formule d'abonnement choisie. L'avantage de ce système est que Performances Sàrl vous garantit de maintenir votre nom de domaine actif, lié à votre hébergement pour vous éviter, par exemple qu'un concurrent ou une entreprise mal intentionnée prenne possession du nom de domaine sans votre consentement. Il s'agit là en quelque sorte d'une assurance.

ARTICLE 4

TRANSFERT DE NOMS DE DOMAINE

Par transfert d'un nom de domaine, on entendra non pas le transfert de la propriété effective du droit d'usage, mais le transfert technique de prestataire (changement de DNS). Le client affirme être propriétaire de ce droit d'usage lorsqu'il demande le transfert d'un nom de domaine ou bien être dûment mandaté par le propriétaire susnommé. Performances Sàrl effectuera les formalités nécessaires ou guidera le client dans l'accomplissement de ces formalités. Néanmoins, le client déclare avoir été averti que seule la personne nommée comme contact administratif pour ce domaine peut valider ce transfert. Performances Sàrl ne saurait être tenu pour responsable dans l'impossibilité de transférer ce nom de domaine ou des délais en résultant, cette impossibilité n'invalidant pas systématiquement le présent contrat d'hébergement. Performances Sàrl n'est donc tenu à cet effet que d'une obligation de moyens.

ARTICLE 5

«SOUS-HEBERGEMENT»

Le «sous-hébergement» tant payant que gratuit envers d'autres entités, physiques ou morales, ainsi que la mise à disposition contre rémunération des autres services de l'hébergement ne sont pas autorisées. Il est strictement interdit de faire rediriger un autre nom de domaine directement sur l'adresse principale ou sur un sous répertoire au moyen d'un organisme externe.

ARTICLE 6

PAIEMENT DES FACTURES

Les factures sont éditées pour les 12 mois à venir, et sont dues à 10 jours. Aucun rappel ne sera envoyé au client en cas de retard de paiement. Quinze jours après l'échéance d'une facture non soldée (peu importe son montant), le compte sera automatiquement bloqué (messagerie, web, ftp, etc.). Sans nouvelles du client dans un délai de 30 jours après l'échéance de la facture, le compte sera résilié avec effet immédiat et les données seront détruites irrévocablement, sans aucune indemnité ou dommage revendicable par le client. Le déblocage d'un compte, qui aurait été bloqué suite à une facture non soldée dans les délais impartis, ne pourra se faire qu'à réception de la preuve de paiement électronique (confirmation de notre banque, règlement en ligne par carte de crédit ou fax d'un récépissé postal officiel). Aucune autre indication de paiement ne sera prise en compte. Des frais de réactivation d'un montant de CHF 180.00 seront facturés au client et devront être réglés de suite afin que la réactivation soit dûment effectuée par les services de Performances Sàrl. Chaque année, le client reçoit une facture avec un BVR dûment libellé à son nom et pour son hébergement. Performances Sàrl recommande fortement d'utiliser ledit bulletin afin d'éviter un blocage intempestif puisque nos systèmes contrôlent automatiquement les crédits grâce aux informations publiées sur le BVR et liées aux différents comptes d'hébergement actifs sur nos serveurs. Il est donc impératif que le client règle ses factures à l'aide du BVR.

ARTICLE 7

ACTIVITES PROHIBEES

Il est contraire à la ligne de conduite de Performances Sàrl que l'utilisateur de l'hébergement effectue ou participe directement ou indirectement à l'une des activités suivantes, par le biais d'hébergements mis à sa disposition dans le cadre de ce contrat :

- Envoyer des courriers électroniques en masse à des personnes qui n'en ont pas fait la demande («Junk mail» ou «Spamming»). Ainsi, tout envoi de courrier électronique non sollicité par leurs destinataires est strictement interdit. Une plainte pour spamming de la part d'un utilisateur entraînera la résiliation du contrat d'hébergement. Cela comprend le Spam réalisé par l'intermédiaire d'un script mal configuré présent sur le site web du client et permettant donc ainsi l'accès à ses fonctionnalités depuis l'extérieur.
- Poster un message dans un ou plusieurs groupes de discussions (newsgroup ou usenet) avec un contenu sans rapport avec le thème de ces groupes.
- Ne pas respecter les droits d'auteur.
- Falsifier les informations qui sont fournies sur un utilisateur des services de Performances Sàrl ou ses partenaires.
- Entreprendre toute autre activité qui viole la loi et menace l'intégrité d'un système informatisé ou viole les règles de conduite généralement acceptées sur Internet.
- Pénétrer ou tenter de pénétrer de manière non autorisée dans un système informatique.

ARTICLE 8

RESILIATIONS

Une résiliation anticipée de la part du client est possible en tout temps, moyennant un courrier recommandé avec indication précise du jour de désactivation du contrat souhaitée. En cas d'absence de date de désactivation, Performances Sàrl procédera à l'annulation de compte 15 jours dès réception de la lettre recommandée du client et cela sans préavis. Cette résiliation n'entraîne aucun remboursement et les factures dues le restent dans leur intégralité. Une résiliation anticipée de la part de Performances Sàrl est possible lorsqu'une des clauses de ce contrat n'est pas ou plus respectée, et ceci sans préavis, sans dédommagement, sans récupération de données par le client ou autre arrangement spécifique.

ARTICLE 9

MODIFICATION DE PRIX ET DES CONDITIONS GENERALES

Toute augmentation de prix liée à l'hébergement lié au présent contrat sera annoncée au client, via courrier électronique, avec un préavis de deux mois. Ces hausses éventuelles de prix donnent droit à une résiliation avec effet immédiat, et le préavis de trois mois pour l'échéance du contrat n'est plus requis; aucun remboursement ne peut être engagé sur une telle démarche. Les modifications éventuelles ou actualisations des conditions générales sont annoncées par email à l'adresse de contact de chaque contrat ou annexées à la facture d'hébergement. Le client s'engage à les consulter et à les respecter. Nos services sont disponibles pour toute complément d'information.

ARTICLE 10

RESPONSABILITE

Le client s'engage à maintenir une adresse de correspondance postale valide en tout temps ainsi qu'une adresse électronique de contact (email) fonctionnelle et relevée régulièrement. Performances Sàrl s'engage à fournir le meilleur service possible au client, mais Performances Sàrl ne pourra être tenue responsable des éventuels problèmes techniques indépendants de sa volonté, tels que notamment coupure, surcharge de ligne, panne matérielle ou tout autre problème généré par les partenaires de Performances Sàrl. En aucun cas, le client ne pourra se prévaloir de dommages ou indemnités résultant de problèmes techniques de quelle que nature que ce soit. Performances Sàrl ne pourra être tenu responsable de la non-attribution du nom de domaine choisi par le client si ce dernier a demandé à Performances Sàrl de le prendre en charge et que cela n'ait pas pu être fait. Performances Sàrl se réserve le droit de refuser et/ou résilier l'hébergement de pages estimées contraire à la moralité ou à la ligne de conduite recherchée par ce dernier, cela sans justification. D'autre part, si les pages hébergées devaient contenir des indications, propos ou n'importe quel élément contraire à la loi suisse actuelle ou future, le client, dont le nom figure sur ce document, en est seul et unique responsable devant les tribunaux. Par son accord, il s'engage à rembourser Performances Sàrl de tous les débours ou autres, sans exclusions, si par la faute des pages hébergées, Performances Sàrl devait être reconnu complice des actes illégaux du client. En effet, le client dispose d'une totale liberté quant à son espace web, dans la mesure où il est conforme aux lois et règlements de la Suisse. Il est notamment exclu de publier toute forme ou contenu associé directement ou indirectement à la pornographie, à l'érotisme sous toutes ses formes, à la pédophilie, à des programmes piratés, à un caractère raciste, aux formats MP3 et dérivés soumis à un copyright, aux jeux de hasard en ligne (casinos électroniques, etc.), à des activités illégales. Performances Sàrl se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de bloquer l'accès à toute page web qu'il estimerait non conforme aux lois suisses ou internationales et qui véhiculerait de ce fait des informations illicites. Performances Sàrl pourra être contacté directement par les titulaires de droits de propriété intellectuelle au cas où ces droits auraient été enfreints par des services en lignes offerts par le biais Performances Sàrl, afin que le document incriminé soit retiré ou son accès bloqué. Performances Sàrl examinera les réclamations. Le fait que Performances Sàrl rende disponible des liens ne constitue aucunement une approbation ni une recommandation de ces sites.

ARTICLE 11

FOR JURIDIQUE ET DROIT APPLICABLE

Tout litige en rapport avec le présent contrat, sa conclusion, son exécution ou sa résiliation est soumis au droit suisse, le for exclusif étant à Lausanne sous réserve d'un recours au Tribunal Fédéral à Lausanne – Suisse.

PERFORMANCES SARL
Avenue de Chailly 1
1012 Lausanne

